COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2009



Fédération CFTC
des Postes et des Télécommunications
Tour Atlas - 12, Villa d'Este - 75013 PARIS

2 01 53 94 77 20 - ■ 01 53 94 77 21

Mots clés: SOCIAL/CFTC/TELECOMS

Pour la CFTC Groupe France Télécom : L'entreprise a une obligation morale de résultats envers les salariés

La CFTC France Télécom prend acte de la réussite financière du plan NExT 2006-2008 dans un secteur des télécommunications en perpétuelle mutation. Pour arriver à ce résultat, l'entreprise a mis en place une stratégie de suppressions d'emplois et de fusions de sites dans les villes moyennes, sans penser au devenir des salariés.

« Grâce aux efforts de son personnel, les résultats de France Télécom sont très bons. Mais à quel prix pour les salariés ! », s'exclame Patrice DIOCHET, Délégué Syndical Central. « Dans la crise actuelle, France Télécom a une obligation morale de résultats en terme d'emplois et de salaires. »

France Télécom a supprimé 17 000 emplois nets depuis 2 ans.

La CFTC exige que l'opérateur historique des télécommunications donne l'exemple en embauchant plus de jeunes. « Nous sommes prêt à négocier un accord donnant-donnant incluant l'embauche de jeunes en contrepartie de départs ! » Pour la CFTC, France Télécom peut et doit traverser la crise avec une création nette d'emplois en France.

En ce qui concerne les rémunérations, la CFTC a, quant à elle, bien compris le message du chef de l'Etat, seul gros actionnaire de France Télécom en-dehors de son personnel. Or, le chef de l'Etat n'at-t-il pas demandé à toutes les entreprises d'accroître la part de la redistribution des profits vers les salariés? La CFTC France Télécom n'acceptera pas de cautionner l'injustifiable recul annoncé des montants de l'intéressement et de la participation pour 2009.

Enfin, la CFTC enjoint France Télécom de faire preuve de plus d'humanité dans l'organisation du travail en maintenant des services de taille humaine, notamment dans les villes moyennes.